

Guide de l'employeur

IV. Rémunération

B. Grille de classification des fonctions

Secteur hôtelier/intendance/cuisine/technique

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
34082 34171 34213 34184 34162 35202	Employé d'exploitation sans formation: de maison de cafétéria-restaurant	4-6	Sans formation
34081 34170 34212 34183 34161 35201	de buanderie-lingerie de service en salle de cuisine technique	7-8	Le passage de la classe 4-6 à la classe 7-8 se fait selon les critères définis par la politique salariale de l'institution (voir fiche IV A Politique salariale)
34072	Employé en intendance, hôtellerie, restauration, cuisine avec AFP	9-11	Attestation fédérale en deux ans dans l'un de ces métiers Certificat GROCADI-AVDEMS d'intendance ou titre jugé équivalent
34300		10-12	CFC de GEI toutes filières de formation confondues
34310	Gestionnaire en intendance	12-14	Le passage de la classe 10-12 à la classe 12-14 se fait selon les critères définis par la politique salariale de l'institution (voir fiche IV A Politique salariale)
34120		10-12	CFC de cuisinier toutes filières de formation confondues
34103	Cuisinier	12-14	Le passage de la classe 10-12 à la classe 12-14 se fait selon les critères définis par la politique salariale de l'institution (voir fiche IV A Politique salariale)
35101		10-12	CFC toutes filières de formation confondues utile à la fonction ou titre jugé équivalent
35100	Agent d'exploitation	12-14	Le passage de la classe 10-12 à la classe 12-14 se fait selon les critères définis par la politique salariale de l'institution (voir fiche IV A Politique salariale)

Guide de l'employeur

IV. Rénumération

B. Grille de classification des fonctions

Encadrement hôtelier/intendance/cuisine/technique 1-3

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
34030	Responsable du secteur hôtelier d'un petit EMS (jusqu'à 25 lits) Adjoint du responsable du secteur hôtelier d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	11-13	Certificat GROCADI-AVDEMS d'intendance ou responsable d'un secteur Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
34020	Responsable du secteur hôtelier d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	14-16	Certificat GROCADI-AVDEMS d'intendance ou responsable d'un secteur Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
34011	Adjoint du responsable du secteur hôtelier d'un grand EMS (dès 71 lits)	16-18	Certificat GROCADI-AVDEMS d'intendance ou responsable d'un secteur Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
34032	Responsable du secteur hôtelier d'un petit EMS (jusqu'à 25 lits) Adjoint du responsable du secteur hôtelier d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	14-16	CFC de GEI toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
34102	Chef de cuisine d'un petit EMS (jusqu'à 25 lits) Adjoint du chef de cuisine d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	14-16	CFC de cuisinier toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche de la cuisine et des achats

Guide de l'employeur

IV. Rénumération

B. Grille de classification des fonctions

Encadrement hôtelier/intendance/cuisine/technique 2-3

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
35030	Responsable technique d'un petit EMS (jusqu'à 25 lits)	14-16	CFC utile à la fonction toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche des installations techniques de l'EMS
	Adjoint du responsable technique d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)		
34022	Responsable du secteur hôtelier d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	16-18	CFC de GEI toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
	Adjoint du responsable du secteur hôtelier d'un grand EMS (dès 71 lits)	18-21	CFC de GEI toutes filières de formation confondues avec brevet fédéral Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
34101	Chef de cuisine d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	16-18	CFC de cuisinier toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche de la cuisine et des achats
	Adjoint du chef de cuisine d'un grand EMS (dès 71 lits)	18-21	CFC de cuisinier toutes filières de formation confondues avec brevet fédéral Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche de la cuisine et des achats
35020	Responsable technique d'un moyen EMS (de 26 à 70 lits)	16-18	CFC utile à la fonction toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche des installations techniques de l'EMS
	Adjoint du responsable technique d'un grand EMS (dès 71 lits)	18-21	CFC utile à la fonction toutes filières de formation confondues avec brevet fédéral Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche des installations techniques de l'EMS

Guide de l'employeur

IV. Rémunération

B. Grille de classification des fonctions

Encadrement hôtelier/intendance/cuisine/technique 3-3

Numéro Reporting	Fonctions	Classes	Formation, qualification et expérience
34010	Responsable du secteur hôtelier d'un grand EMS (dès 71 lits)	18-21	CFC de GEI toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
		21-23	Intendant avec brevet fédéral, gouvernant avec brevet fédéral, concierge avec brevet fédéral, intendant diplômé Pratique de 3 ans au moins Responsable de l'économie domestique de l'EMS
34100	Chef de cuisine d'un grand EMS (dès 71 lits)	18-21	CFC de cuisinier toutes filières de formation confondues Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche de la cuisine et des achats
		21-23	Cuisinier avec brevet fédéral Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche de la cuisine et des achats
35010	Responsable technique d'un grand EMS (dès 71 lits)	18-21	CFC toutes filières de formation confondues utile à la fonction Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche des installations techniques de l'EMS
		21-23	Brevet fédéral utile à la fonction Pratique de 3 ans au moins Responsable de la bonne marche des installations techniques de l'EMS
34012	Intendant responsable d'un grand EMS	23-25	Economiste d'entreprise HES en hôtellerie et professions de l'accueil Pratique de 3 ans au moins. Responsable des secteurs maison, lingerie, cuisine, technique.

Pour toutes les fonctions ci-dessus:

- Si maîtrise fédérale, formation reconnue de responsable qualité ou formation d'agent de sécurité H+ = plus une classe
- Si brevet fédéral de Responsable d'équipe dans les institutions sociales et médico-sociales = plus une classe, mais au minimum Fr. 200.-/mois